

Procès-verbal de la réunion publique du Conseil d'administration tenue sur Zoom le 3 mars 2022 à 12 h (HE)

MEMBRES DU CONSEIL :

Ruth McHugh, présidente, *pro tempore*
Jeff Astle
Karima Bawa
Doug Thompson
Darrel Pink, premier dirigeant et registraire

Membre absent : Tom Conway

MEMBRES DU PERSONNEL :

Sean Walker CPA, directeur financier
Andrés Diaz, directeur des opérations
Victoria Rees, chef de la responsabilité professionnelle
Dana Dragomir, responsable de la communication/secrétaire rapporteuse
Jennifer Slabodkin, directrice de l'inscription et de l'éducation, registraire adjointe
Vicci Sakkas, coordinatrice administrative

1. Ouverture

La présidente déclare la réunion ouverte à 12 h 5 (HE). Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. Des remarques préliminaires sont faites concernant la levée des restrictions liées à la COVID-19 et la crise humanitaire en Ukraine.

2. Résolutions en bloc

- 2.1. Procès-verbal de la réunion du 30 octobre
- 2.2. Rapport du premier dirigeant

Sur proposition de Doug Thompson, appuyée par Karima Bawa, le bloc de résolutions est approuvé.

3. Mise en place du Collège

3.1. Modifications du règlement administratif

Les modifications apportées aux règlements administratifs portent sur les exigences en matière d'assurance, les mandats échelonnés des administrateurs élus, les nouveaux frais pour les praticiens étrangers et les modifications corrélatives. Darrel Pink explique le processus qui sera entrepris. La version définitive sera mise à la disposition du Conseil au début du mois de mars.

Sur proposition de Doug Thompson, appuyée par Karima Bawa, le Conseil d'administration accepte d'approuver la version définitive des modifications visant le Règlement administratif du Collège et le Règlement administratif du Conseil au moyen d'une résolution écrite.

3.2. Accord de ligne de crédit de RBC Banque Royale

Compte tenu de la situation financière du CABAMC, la RBC a proposé de réduire le montant du prêt auprès de la RBC à 500 000 \$. La haute direction est d'accord avec cette proposition. La trousse de la réunion comprend un formulaire pour une ligne de crédit révisée.

Sur proposition de Doug Thompson, appuyée par Karima Bawa, le Conseil d'administration approuve l'octroi au premier dirigeant du pouvoir de signer l'accord de ligne de crédit inclus dans la trousse de la réunion.

3.3. Matrice des compétences du Conseil d'administration

Le Conseil examine et approuve la version définitive de la matrice des compétences et des qualités. Le premier dirigeant fera circuler un sondage auprès des membres du Conseil afin de recueillir les compétences et les qualités du Conseil. Ce sondage permettra de déterminer les éléments recherchés dans le cadre du recrutement de nouveaux administrateurs. Un système de classement numéroté des compétences sera inclus.

3.4. Recrutement des membres des comités et du Conseil d'administration

Le premier dirigeant rend compte du travail effectué à ce jour pour recruter les membres du Comité des risques et de la vérification et du Comité de gouvernance et des candidatures. La qualité des candidats aux postes des comités et du Conseil est exceptionnelle.

3.5. Élections au Conseil d'administration

La liste des six candidats pour les postes de représentants des agents de brevets et des huit candidats pour les postes de représentants des agents de marques est distribuée. Le Conseil demande l'élaboration de conditions d'inadmissibilité et d'une méthode de déclaration des conflits d'intérêts pour les postes élus au Conseil.

3.6. Nomination du commissaire aux élections

Les règlements administratifs autorisent le Conseil à nommer un commissaire aux élections. Le premier dirigeant indique qu'il a désigné une personne qualifiée pour ce travail après avoir consulté la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada.

Sur proposition de Doug Thompson, appuyée par Jeff Astle, le Conseil d'administration approuve la nomination de Karen Cooper au poste de commissaire aux élections pour les élections au Conseil d'administration du CABAMC de 2022.

4. Protection du public – Consolidation des compétences

4.1. Rapport de suivi des inscriptions

Jennifer Slabodkin présente une mise à jour sur les activités des secteurs de l'inscription et de l'éducation du Collège. Le Conseil se mobilisera pour proposer des candidats pour le poste difficile à pourvoir d'agent de brevets au sein du Comité d'inscription.

4.2. Initiative sur les compétences

Les cadres de compétences techniques et professionnelles pour les agents de brevets et les agents de marques de commerce n'existent pas en ce qui concerne la pratique

canadienne. L'état actuel des examens de compétence ne fournit pas suffisamment de garanties pour permettre au CABAMC d'affirmer que nous atteignons notre objectif fondamental qui est celui de mesurer les compétences au niveau d'entrée. Le Conseil est informé du travail effectué à ce jour par notre consultant principal, Principia Assessments (Jennifer Flynn), en consultation avec des praticiens des brevets et des marques de commerce. Des ressources importantes seront nécessaires au cours des quatre prochaines années pour élaborer et valider les cadres de compétences techniques, élaborer et mettre en œuvre les nouveaux examens de compétences, et explorer l'éducation et la formation préalables ainsi que les programmes de compétence continue.

Sur proposition de Jeff Astle, appuyée par Karima Bawa, le Conseil :

- 1. approuve les travaux en cours visant à élaborer et à mettre en œuvre un plan de compétences complet pour le niveau d'entrée et la compétence continue;**
- 2. charge le registraire de faire régulièrement rapport au Conseil d'administration sur l'avancement et la situation financière de l'initiative.**

5. Gouvernance efficace

5.1. Après avoir examiné le récent rapport sur la gouvernance de la Law Society of British Columbia, le Conseil d'administration avait demandé au premier dirigeant d'examiner certaines des recommandations formulées par Harry Cayton à la suite de cet examen afin de déterminer comment elles pourraient s'appliquer au CABAMC. Le premier dirigeant l'a fait et le Conseil a examiné un outil rudimentaire d'évaluation du Conseil. Il est convenu que cet outil sera partagé avec le Comité de gouvernance en lui demandant de l'utiliser pour élaborer un système d'évaluation du Conseil d'administration du CABAMC.

5.2. Liste de vérification à l'intention des organismes de réglementation

À la demande du Conseil d'administration, le premier dirigeant a préparé une liste de vérification sur le rendement du CABAMC en utilisant les critères présentés par Harry Cayton. Cette liste éclairera également les travaux du Comité de gouvernance.

5.3. États financiers de 2020-2021

Le Conseil félicite Sean Walker, directeur financier, pour sa capacité à présenter les états financiers d'une nouvelle organisation virtuelle nationale sans papier.

6. À titre informatif

6.1. Soumission de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada (IPIC) à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) à propos du secret professionnel entre l'agent et son client

6.2. Politiques financières du CABAMC

Le Conseil demande pourquoi le montant maximal quotidien des transferts pour le CABAMC est de 100 000 \$. Sean Walker explique que c'est dans le but de consolider et de simplifier le travail administratif de paiement des fournisseurs. Le Conseil se déclare satisfait de cette procédure.

6.3. J. Balsillie – Le Canada a besoin d'un Conseil économique revitalisé.

* Darrel Pink, premier dirigeant, signale une erreur dans la date de l'assemblée générale annuelle. Les dates exactes sont :

- **Assemblée générale annuelle** : le jeudi 26 mai, de 16 h à 17 h [HE] (tenue à Ottawa et diffusée en continu en direct dans tout le pays)
- **Réunion du Conseil d'administration** : le vendredi 27 mai, de 8 h 30 à 11 h 30 [HE] (tenue à Ottawa et accessible au public par Zoom)

7. Levée de la séance

Sur proposition de Karima Bawa, appuyée par Doug Thompson, la séance est levée.

Addenda

Le 10 mars 2022, le Conseil d'administration a approuvé les modifications apportées aux règlements administratifs.

Sur proposition de D. Thompson, appuyée par J. Astle

Le Conseil d'administration du Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce approuve les modifications apportées aux règlements administratifs du Conseil et du Collège en date du 2022-03-09.